L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°313 du Jeudi 29 Janvier 2026

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Commentaire

Les candidats annoncés dans la course au fauteuil présidentiel

(P.3)

Denis Sassou-Nguesso, n'a pas de concurrent de niveau à le faire douter, parmi ceux qui ont annoncé leur intention de se présenter, même si, il ne faut jamais l'oublier, toute élection revêt toujours une part d'inconnu.

Élection présidentielle de mars 2026

La Coalition T.I.p Congo dénonce un climat de peur et exige un scrutin libre et crédible

(P.4)

Flash (Faculté des lettres, arts et sciences humaines) de l'Université Marien Ngouabi

Un colloque international sur la vie et l'œuvre de Mgr Benoît Gassongo

(P.7)

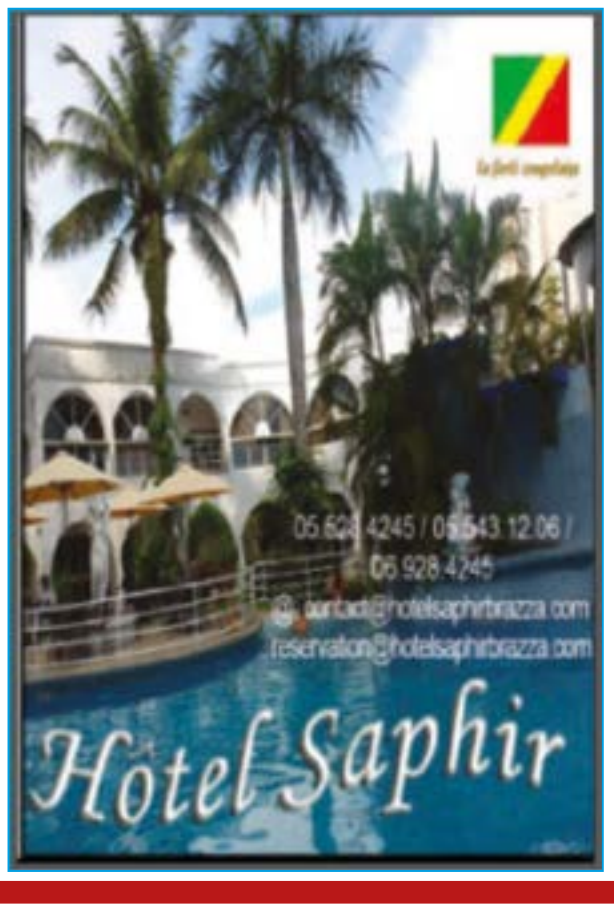

Sommet extraordinaire de la Cemac à Brazzavile

Des mesures prioritaires, pour sauver les économies des pays membres

A l'invitation du Président Denis Sassou-Nguesso, Président en exercice de la conférence des Chefs d'Etat de la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), un sommet extraordinaire s'est tenu le jeudi 22 janvier 2026, au Centre international de conférences de Kintélé, commune voisine de Brazzaville, qui a débouché sur l'adoption d'un train de mesures axé sur le redressement économique, financier et monétaire de la sous-région. Ce sommet d'urgence fait suite à une dégradation préoccupante de la situation macroéconomique, marquée par une érosion accélérée des réserves de change, des déséquilibres budgétaires persistants et le risque d'un choc économique majeur dès les premiers mois de l'année 2026.

Les Chefs d'Etat de la Cemac ont validé une série de mesures prioritaires à court terme, portant notamment sur l'alignement des lois de finances nationales sur les engagements pris avec le F.m.i (Fonds monétaire international), afin d'assurer la soutenabilité de la dette et l'équilibre extérieur; négocier et conclure ou poursuivre les programmes économiques et financiers avec le F.m.i; renforcer la communication des statistiques y compris celles relatives à la gestion des finances publiques, à travers la publication mensuelle du Tofe (Tableau des opérations financières de l'État); accélérer la mise en place des Cut (Comptes uniques du trésor) et la digitalisation des finances publiques; préserver l'indépendance de la B.e.a.c (Banque des États de l'Afrique centrale) et renforcer le rôle de la Cobac (Commission bancaire d'Afrique centrale); rapatrier dans la Cemac les avoirs détenus à l'extérieur de la zone par les Etats et les recettes d'exportation des entreprises, notamment celles du secteur extractif; poursuivre et finaliser les négociations avec les sociétés des industries extractives, en vue du rapatriement des fonds de restauration des sites pétroliers.

Sommet extraordinaire de la Cemac à Kintélé, près de Brazzaville.

À moyen terme, les priorités identifiées concernent l'assainissement du secteur bancaire, notamment par la réduction de l'exposition au risque souverain; le renforcement du rôle de la B.d.e.a.c (Banque de développement des États de l'Afrique centrale) dans le financement et la transformation structurelle des économies de la Cemac ainsi que l'accélération de la stratégie d'import-substitution visant à stimuler la production locale et à réduire la dépendance aux importations.

Le rôle du secrétariat du Programme des réformes économiques et financières de la Cemac (Pref-Cemac) a été renforcé. Il est, désormais, chargé de procéder à des évaluations trimestrielles rigoureuses de la mise en œuvre des réformes. Un premier rapport d'étape, assorti d'indicateurs précis et de calendriers de suivi, est attendu avant les assemblées de printemps du F.m.i et de la Banque mondiale, prévues en avril 2026.

Le sommet a réuni plusieurs Chefs d'État et hauts responsables de la sous-région, notamment le Président Faustin-Archange Touadéra (Centrafrique), Brice Clotaire Oligui Nguema (Gabon), Teodoro Obiang Nguema Mbasogo (Guinée Equatoriale) ainsi que des représentants de haut niveau du Cameroun, avec le ministre des finances, Louis Paul Motaze, et du Tchad, représenté par le ministre d'État Tahir Hamid Nguilin, ministre des finances.

(Tiré du communiqué final)

Primature

COMMISSION NATIONALE D'AUTO-EVALUATION DU MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION PAR LES PAIRS-CONGO

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

VISITE DE TRAVAIL EN REPUBLIQUE DU CONGO DE SON EXCELLENCE MADAME L'AMBASSADRICE MARIE ANTOINETTE ROSE-QUATRE, DIRECTRICE GENERALE DU SECRETARIAT CONTINENTAL DU MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION PAR LES PAIRS

A l'invitation du Ministre de l'Economie du Plan et de l'Intégration Régionale, Point Focal du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs, Son Excellence Madame l'Ambassadrice Marie Antoinette ROSE-QUATRE, Directrice Générale du Secrétariat Continental du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs, effectuera une visite de travail en République du Congo du 02 au 04 février 2026.

Au cours de ce séjour, Madame l'Ambassadrice rencontrera toutes les autorités nationales compétentes en la matière ainsi que les parties prenantes de façon active au processus d'évaluation par les pairs en République du Congo.

Cette institution de l'Union Africaine fera avec le gouvernement congolais, le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du processus et surtout convenir des prochaines étapes à entreprendre.

Fait à Brazzaville, le 23 JAN. 2026

Le Président,

LE PRESIDENT

Alain AKOUALA ATIPAULT

Avenue Amilcar Cabral, 1IP étage Tour NABEMBA, Brazzaville-Congo
Tel : (+242) 06 726 2006 / BP : 14600 / e-mail : congomaep26@gmail.com

Etats-Unis

Le Congo compte parmi les pays suspendus de visas d'immigration permanente

Dans le cadre des nouvelles mesures migratoires instaurées par le Président Donald Trump, Washington a annoncé la suspension, à compter du mercredi 21 janvier 2026, des demandes de visas d'immigration permanente pour 75 pays, dont 26 États africains parmi lesquels la République du Congo, mais aussi la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Sénégal. Notre pays était déjà frappé par la décision du 4 juin 2025 touchant 12 pays visés par une interdiction complète de leurs ressortissants d'entrer aux Etats-Unis, car ces pays sont *«jugés déficients en matière de contrôle et de filtrage et considérés comme présentant un risque très élevé pour la sécurité des États-Unis»*.

La nouvelle mesure concerne la suspension du traitement des visas d'immigration permettant une installation durable sur le territoire américain, notamment dans le cadre du regroupement familial, du travail permanent ou de l'obtention de la résidence légale.

Les autorités américaines justifient cette mesure par la nécessité de réévaluer les procédures migratoires, renforcer les contrôles administratifs et limiter l'entrée aux Etats-Unis de personnes susceptibles de dépendre des aides sociales américaines. Le Département d'État affirme dans un communiqué publié le 7 janvier dernier, que les ressortissants des pays concernés, déjà installés aux États-Unis, perçoivent des aides sociales à des *«niveaux inacceptables»*. Désormais, Donald Trump considère que les immigrants doivent être *«financièrement autonomes»* et ne pas *«constituer une charge pour les Américains»*. Les consulats américains doivent désormais s'assurer que les demandeurs de visas ont des moyens financiers suffisants, pour ne pas dépendre des aides de l'État américain dans leur vie aux Etats-Unis. Toutefois, les visas temporaires (tourisme, études ou affaires) ne sont pas directement concernés par cette décision, même si les contrôles pourraient être renforcés lors du traitement des demandes.

Amanda S. Jacobsen, chargée d'affaires à l'Ambassade américaine.

Côté congolais, le gouvernement s'était montré confiant après la première mesure, pensant que les échanges avec Washington allaient aboutir à mettre fin à l'interdiction infligée au Congo. La nouvelle mesure indique plutôt que Brazzaville a peu de chances de s'en sortir sous l'ère Trump, malgré l'optimisme de ses dirigeants. Le 15 août dernier, la chargée d'affaires à l'Ambassade des Etats-Unis au Congo, Amanda S. Jacobsen, adressait un message fort sympathique aux Congolais, à l'occasion de leur fête de l'indépendance, en exprimant sa volonté d'intensifier la collaboration sur les enjeux essentiels tels que la migration. Mais, privés de visas américains, les Congolais voient un tel enjeu vidé de sens.

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU

Commentaire

Les candidats annoncés dans la course au fauteuil présidentiel

Des candidats ont déjà annoncé leur intention de se lancer dans la course à la présidentielle. Si lui-même ne l'a pas encore fait, ses soutiens politiques ont multiplié les déclarations, ces derniers mois, appelant Denis Sassou-Nguesso, le Président sortant, à faire acte de candidature. Par contre, l'ancien parti au pouvoir, l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), a renoncé à présenter un candidat, alors que le député Joseph Badiabio, président de l'U.d.h-Yuki, exige des conditions idoines d'organisation du scrutin, pour pouvoir s'y présenter, à la demande ses militants.

La liste des candidats à l'élection présidentielle de mars 2026 ne s'allonge pas comme on l'aurait imaginé. Mais, il y a déjà du beau monde. Parmi ceux qui se sont déjà déclarés, on peut citer: Anguios Nganguia-Engambé, candidat du P.a.r (Parti pour l'action de la république mâ) vice-doyen des candidats à l'élection présidentielle après Denis Sassou-Nguesso et premier candidat cette année à payer la caution de 25 millions de francs Cfa; Mélaine Destin Gavet Elongo, candidat du M.r (Mouvement républicain); Dave Uphrem Mafoula, candidat du Parti Les Souverainistes; Mabio Mavoungou Nzinga, candidat du parti Alliance; Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntoumi, ancien rebelle, signataire d'un accord de paix avec le gouvernement, candidat du C.n.r (Conseil national des républicain); Anatole Limbongo-Ngoka, président du Paradis (Parti africain pour un développement intégral et solidaire), candidat indépendant; Vivien Manangou, docteur en droit, enseignant à l'Université Marien Ngouabi, candidat du parti Debout pour le Congo; Alexis Bongo, journaliste, candidat indépendant *«pour un Congo nouveau»;* Marcel Makome, ancien diplomate, président du Parti libéral congolais, candidat de la diaspora congolaise en Europe, avec pour programme *«Notre priorité, c'est le Congo».*

A qui le fauteuil présidentielle en mars 2026.

Tout ce beau monde a l'ambition de disputer le fauteuil présidentiel à son occupant actuel, Denis Sassou-Nguesso, investi solennellement candidat de son parti, le P.c.t (Parti congolais du travail) lors de son dernier congrès, et déjà adopté comme candidat de la Majorité présidentielle. Il va se lancer dans la course présidentielle, pour un troisième quinquennat consécutif à la tête du pays, suivant la Constitution actuellement en vigueur, mais il accumule déjà 42 ans de pouvoir, dont 12 ans sous le parti unique, de février 1979 à février 1991. Cette année, le match est-il vraiment matambé (compliqué)? Nombre d'observateurs sont d'avis que le vieux routier de la politique congolaise, Denis Sassou-Nguesso, n'a pas de concurrent de niveau à le faire douter, parmi ceux qui ont annoncé leur intention de se présenter, même si, il ne faut jamais l'oublier, toute élection revêt toujours une part d'inconnu. Les grosses pointures de la vie politique congolaise aujourd'hui connues, comme Mathias Dzon, Clément Miérassa, Claudine Mounari, Pascal Tsaty-Mabiala, etc, ne se présentent pas. Ils critiquent la gouvernance électorale n'étant pas, à leurs yeux, équitable, juste et transparente. Pendant ce temps, deux grosses pointures de l'élection présidentielle de 2016, Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi-Salissa, continuent de purger leurs peines d'emprisonnement, près de dix ans après avoir été incarcérés, malgré les appels de leurs partisans à les libérer.

Bref, pour mars 2026, les intentions sont connues. Il reste maintenant à voir ce qui sortira du filtre de la Cour constitutionnelle. Qui sera proclamé candidat, qui ne le sera pas, c'est le premier grand test sur le chemin de la course au fauteuil présidentiel.

Jean-Clotaire DIATOU

Département du Pool

Le bombardement des sites de Ntoumi suscite une psychose générale

Alors que le calme régnait dans le Département du Pool, après les incidents armés de Mindouli survenus le dimanche 11 janvier, entre des éléments de la D.g.s.p (Direction générale de la sécurité présidentielle) et des ex-combattants ninjas du pasteur Ntoumi, une opération aérienne surprise de bombardement des sites du pasteur Ntoumi, dans les villages de Mihété et Loukouo (District de Kindamba), menée par trois hélicoptères militaires, le dimanche 25 janvier 2026, peu avant la fin de la matinée, a relancé la psychose de la guerre dans ce département. Du côté de la Force publique et du gouvernement, aucune déclaration officielle n'est faite jusque-là sur cette attaque inattendue. De même, le camp de Ntoumi n'a pas encore communiqué sur cette attaque dont le bilan se serait limité à des dégâts matériels et pas de perte en vie humaine.

Ici, probablement la chute d'une roquette.

Face au silence des acteurs concernés, à savoir la Force publique, le gouvernement et le camp de Ntoumi, ce sont les spéculations qui prennent le dessus. D'après certains témoignages, trois hélicoptères militaires (d'autres parlent de quatre) ont surgi dans le ciel du Pool, le dimanche aux alentours de 10h-11h. Des détonations lourdes ont été entendues. Le pasteur Ntoumi et ses fidèles étaient en plein culte à Mihété, son fief religieux. Après avoir bombardé ou tiré à la mitrailleuse sur les sites de Ntoumi, à Mihété et Loukouo, les hélicoptères ont regagné Brazzaville d'où ils avaient décollé. Depuis, c'est le silence. Mais, des images des dégâts causés ont été diffusés sur les réseaux sociaux.

Certains rapportent qu'il s'agirait d'une opération de représailles contre Ntoumi, après les incidents de Mindouli où la D.g.s.p aurait perdu des éléments. D'autres pensent qu'il s'agirait d'une opération destinée à éliminer l'ex-rebelle considéré de plus en plus comme un obstacle du retour définitif de la paix dans le Pool. D'autres encore suggèrent que c'est pour l'empêcher de se présenter à l'élection présidentielle de mars de 2026 à laquelle il s'est déclaré candidat. De manière générale, que va-t-il se passer pour la suite? C'est le gros point d'interrogation à l'origine de la psychose dans le Pool, alors que le pays s'achemine peu-à-peu vers le scrutin présidentiel.

Jean-Clotaire DIATOU

Editorial

On a besoin de voir clair!

Si gouverner, c'est prévoir, il y a lieu de s'interroger ce qu'est devenu gouverner dans notre beau pays, le Congo. Un événement militaire se produit dans une partie du pays et c'est silence radio. Les citoyens se posent mille et une questions auxquelles ils n'auront pas de réponses adéquates sinon que des suppositions, des supputations. Que faut-il y voir? Sommes-nous toujours gouvernés? Le problème, ce n'est pas l'hélicoptère militaire chargé de munitions qui décolle d'une base, déchire le ciel de l'intérieur du pays et ouvre le feu sur des édifices, des cases ou des baraquements, avant de regagner sa base. La Force publique pouvant toujours être menée à agir, partout sur le territoire national. Le problème, c'est le mépris du droit à l'information des citoyens. Qu'est-ce qui se passe? Est-on en train de traquer un bandit avec des moyens militaires lourds?

Quand l'armée américaine a mené l'opération de capture du Président vénézuélien, Nicolas Maduro, on a vu, avant la fin de la journée où la nouvelle est tombée, le Président des Etats-Unis, Donald Trump, lui-même, tenir un point de presse, entouré de son chef d'Etat-major général des armées et de son ministre de la défense, pour édifier le peuple américain sur ce que le gouvernement venait d'autoriser à la force publique. C'est pour dire l'importance de la communication au niveau des dirigeants.

Qu'en temps de paix, des hélicoptères militaires décollent, ouvrent le feu et regagnent leur base, les citoyens ont droit à une explication de la part de leur gouvernement, au nom du droit à l'information et de la transparence dans la gouvernance publique. Par redevabilité aussi. Un tel fait suivi par beaucoup de gens ne relève pas du secret défense, dès lors qu'il s'est produit. La chaîne de commandement militaire est telle que faire décoller trois ou quatre hélicoptères chargés de munitions n'est pas un fait ordinaire. Qu'allait-il se passer si en décollant, ces hélicoptères étaient allés tirer sur le Palais présidentiel? Qui allait en répondre?

Croire qu'on peut s'en sortir par des pirouettes de silence, c'est exposer la gouvernance publique à des pratiques risquées pouvant coûter cher au peuple, à l'avenir. Espérons que nos chers élus du parlement permettront au gouvernement de tirer au clair cette situation. Tout le monde connaît les difficultés du Pool, un département sorti de plusieurs vagues de conflits armés depuis l'ouverture démocratique, les solutions sous forme de programmes y sont prévues, à commencer par le programme de réinsertion des ex-combattants. S'il y a réellement une volonté politique d'arrimer ce département à la dynamique de développement national, on ne voit pas ce qui l'empêcherait. Tout n'est que dans l'approche, dès lors que les conditions de base étaient réunies, avec les rebelles ayant déposé les armes. Revenir à la case-départ, ce serait la manifestation de l'échec d'une gouvernance. L'élection présidentielle arrive à grands pas. Plus que jamais, notre pays a besoin de paix, de stabilité et de tranquillité. La sécurité et la libre circulation des personnes et des biens devant être, plus que jamais garanties sur toute l'étendue du territoire national.

L'HORIZON AFRCAIN

Élection présidentielle de mars 2026

La Coalition T.l.p Congo dénonce un climat de peur et exige un scrutin libre et crédible

La Coalition T.l.p Congo (Tournons-la-page) a organisé, vendredi 23 janvier 2026, à l'Hôtel Saint François de Paule à Brazzaville, un atelier d'élaboration et de validation de son Plan d'action 2026-2027, sous le thème: *«Quelle stratégie pour T.l.p Congo face aux défis démocratiques?»*. Réunissant les responsables de la coalition et des représentants des O.n.gs membres de la plateforme, sous le patronage du coordonnateur Christian Mounzéo, cet atelier a permis d'adopter une feuille de route destinée à renforcer la mobilisation citoyenne, le plaidoyer démocratique et le suivi du processus électoral, à l'approche de l'élection présidentielle prévue en mars 2026. Au sortir de cet atelier, le coordonnateur Christian Mounzéo a exprimé sa préoccupation sur le climat de peur qui règne, en exigeant que l'élection présidentielle soit libre, transparente équitable et crédible.

Photo de famille des participants autour de Christian Mounzéo.

Christian Mounzéo, coordonnateur de T.l.p Congo.

L'adoption du Plan d'action 2026-2027 de la Coalition T.l.p Congo est intervenue dans un climat marqué par de graves violations des droits humains, notamment les exécutions sommaires et extrajudiciaires ainsi que les atteintes répétées aux libertés fondamentales. Selon la coalition, ces violations sont le fait des agents de la D.g.s.p (Direction générale de la sécurité présidentielle), structure qui a reçu mission du Président de la République de lutter contre le phénomène de grand banditisme urbain dits Kuluna et Bébés noirs. Pour T.l.p Congo, le mode opératoire de la D.g.s.p participe malheureusement à l'instauration d'un climat de peur incompatible avec un processus électoral crédible.

Interrogé par la presse, Christian Mounzéo a souligné que l'égalité et l'équité entre les candidats constituent des principes fondamentaux d'un processus électoral crédible. *«Tous les candidats doivent partir avec les mêmes chances»,* a-t-il affirmé. Le coordonnateur de T.l.p Congo s'est aussi interrogé sur le vote anticipé des militaires: *«Sous d'autres cieux, ils sont certes des citoyens, mais ils ne votent même pas. Pourquoi est-il essentiel que les militaires votent avant les autres? Et surtout, qui contrôle le vote des militaires?»,* s'est-il interrogé, en dénonçant par le fait même une zone d'ombre persistante du système électoral, avec ce vote anticipé des militaires.

À deux mois de l'élection présidentielle, Christian Mounzéo a également exprimé ses inquiétudes face à certains discours qu'il juge peu démocratiques et liberticides, susceptibles de restreindre l'observation citoyenne indépendante. *«Pour que le suivi citoyen soit effectif, il faut des conditions de liberté, d'indépendance et de sécurité. Or, certains discours actuels réduisent l'espace et l'intérêt de l'observation citoyenne. Je me demande qui aurait intérêt à une élection sans observation citoyenne et qui en serait réellement le gagnant»*, a-t-il déploré.

Pour T.l.p Congo, la question de la légitimité électorale demeure centrale et non négociable. *«La légitimité ne se décrète pas, elle se construit. Elle vient des électeurs, à condition qu'ils soient libres, sereins et qu'ils votent dans un cadre équitable et transparent. Or, aujourd'hui, ces conditions ne sont toujours pas réunies»,* a-t-il fait savoir.

Créée en 2015, la Coalition T.l.p Congo est une plateforme de la société civile engagée à promouvoir une bonne gouvernance électorale, de façon à garantir l'alternance démocratique en Afrique. Elle regroupe quinze organisations œuvrant pour la défense de la démocratie, de l'État de droit, des droits humains, de la paix et de la lutte contre la corruption.

Roland KOULOUNGOU

PROPOS D'éTAPE

Jeu à somme nulle

Le jeu à somme nulle est la représentation d'une relation entre un partenaire et un concurrent ou adversaire. Dans ce jeu, ce que gagne l'un est exactement ce que perd l'autre; c'est un cas de figure strictement compétitif. On n'attend rien de l'autre. L'autre est adversaire, opposant. Dans le cas de jeu à somme non nulle, l'autre est allié; il collabore pour un intérêt commun; il est partenaire. «Le partenaire aide, l'adversaire conteste».

Dans la vie de la Cité, il est important de clarifier le type de jeu; ou il est à somme nulle, ou il est à somme non nulle; et on agit en conséquence, parce que si tel n'est pas le cas, il y a souvent conflit et polarisation, toutes choses qui ne concourent pas à la paix et à la tranquillité des esprits.

Prométhée

Monnaie

Le franc Cfa est-il en perte de vitesse?

Le 11 janvier 1994 eut lieu la première dévaluation du franc Cfa, la monnaie commune de plusieurs Etats ayant connu la colonisation française en Afrique. Créée en 1945, cette monnaie, utilisée par 14 pays africains regroupés en deux zones, a vu sa valeur baisser de 50%, par une décision des Chefs d'Etat réunis à Dakar, au Sénégal. Le franc Cfa avait perdu la moitié de sa valeur à la suite des mois de tractations. Le but visé était de faire gagner plus de compétitivité aux économies africaines en déclin, pour trouver des solutions et encourager la consommation des produits locaux.

La plupart des pays africains étaient réfractaires, mais la France, en tant que marraine de cette monnaie, y tenait. Un franc français valait désormais non pas 50 francs Cfa, mais 100 francs Cfa. Cette monnaie commune sera ensuite adossée à l'euro par une parité fixe.

Pour les analystes, cette opération était caractérisée par plusieurs facettes, les populations urbaines souffrent de la baisse de leur pouvoir d'achat et une hausse du pouvoir d'achat des paysans. Au regard du bilan, la dévaluation a-t-elle eu des effets positifs sur le portefeuille des consommateurs africains ou sur les commerçants? Certains économistes estiment que la principale raison de cette dévaluation a été provoquée par l'absence de réserves des pays membres de la zone franc dans le compte d'opération à la Banque de France. La France n'avait pas joué son rôle de garante, qui est un rôle statutaire au sein de l'institution franc Cfa. Au cours des années 80, les coûts des matières premières étaient orientés à la baisse. Le dollar avait également connu une baisse, les taux d'intérêt avaient augmenté. Les Etats n'arrivaient plus à rembourser leurs dettes. Il fallait donc trouver une solution, parce que la garantie du franc Cfa n'avait pas fonctionné.

D'autres économistes affirmaient qu'il est possible que le franc Cfa disparaisse un jour. La monnaie n'a plus aucune légitimité populaire et de crédibilité, même si on la défend. La dévaluation a coupé les ailes à cette monnaie. Les discussions de la dévaluation n'avaient pas mis du temps pour donner un caractère africain au franc Cfa. Certains économistes persistent qu'il est vital aujourd'hui que le franc Cfa acquière son autonomie. Les économies des pays de la zone franc sont très vulnérables.

Les effets provoqués par le mécanisme de fonctionnement sont asymétriques, en faisant la lumière sur les dégâts dans les Etats membres de la zone franc, en raison de l'indexation de leur monnaie sur le franc français, aujourd'hui, euro. Ainsi, on peut s'interroger si le franc Cfa n'est pas en perte de vitesse. Pourtant, avec le projet de l'éco, une monnaie prévue en Afrique de l'Ouest, celle-ci devait fonctionner comme un franc Cfa, mais avec les pays qui n'appartiendraient pas à la zone Cfa. Ce projet ne doit pas intégrer la Banque de France et il est hors de question pour les pays anglophones d'être arrimés à l'euro par une parité fixe. Le 32eme anniversaire de la dévaluation dégage aujourd'hui des avis divers et même divergents sur la monnaie commune.

Martin BALOUATA-MALEKA

Comme en lutrin

Que vois-tu? Voir au-delà du chaos, croire en la promesse

Je vois une ville renaître sur d'anciennes ruines, pleine de vie, de verdure et de paix. Cette vision contraste avec le chaos actuel, mais elle porte une promesse de renouveau. Même dans l'obscurité, Dieu cache ses plus grandes lumières. *«La lumière brille dans les ténèbres»* et la foi nous permet de la voir avant qu'elle ne paraisse. Notre regard façonne notre réalité: croire, c'est déjà bâtir l'avenir. Marcher par la foi, c'est avancer malgré ce que l'on ne voit pas encore. Dieu a des projets de paix et d'espérance, même quand tout semble figé. Le monde paraît divisé: certains vivent leurs rêves, d'autres se sont résignés. Beaucoup ont cessé de rêver, oubliant que la foi agit dans le mouvement, non dans l'attente. La vision n'est pas un tableau à contempler, mais un plan à réaliser. Dieu nous appelle à regarder plus loin que le présent, vers ce qu'Il prépare. Chaque crise peut devenir le chantier d'un avenir nouveau. Croire, c'est refuser la fatalité pour coopérer avec la promesse divine Car Dieu n'agit pas dans la passivité, mais dans la foi mise en œuvre. *«La foi sans les œuvres est morte»,* alors, voyons, croyons et bâtissons

Dr Annick IMBOU

Ministère de la santé et de la population

Les priorités de l'année 2026 dans le secteur de la santé ont été définies

Le Ministère de la santé et de la population a organisé, du 15 au 17 janvier 2025, au Centre international de conférence de Kintélé, commune voisine de Brazzaville, grâce à l'appui du bureau de l'O.m.s au Congo, la revue des plans de travail annuels budgétisés (P.t.b.a) 2025 et la planification des interventions 2026, sous le patronage du prof Jean-Rosaire Ibara, ministre de la santé et de la population. A l'issue de trois jours d'échanges sur l'exercice annuel de gouvernance sanitaire, plusieurs recommandations ont été adoptées comme celles de faire du renforcement des districts sanitaires, une priorité transversale dans les P.t.b.a 2026 et de réinstaurer la conférence des hôpitaux, afin de consolider l'offre de santé et l'accès aux soins de qualité au Congo.

Selon le Dr Vincent Sodjinou Dossou, représentant-pays de l'O.m.s au Congo, l'organisation de la revue 2025 et la planification des interventions 2026 traduisent la volonté du Ministère de la santé et de la population de renforcer la redevabilité des acteurs ainsi que le dialogue avec les acteurs du niveau opérationnel, pour identifier et mettre en œuvre des interventions majeures à impact prouvé.

Cette revue, qui s'est tenue à cinq ans de l'échéance des O.d.d (Objectifs de développement durable) était un moment capital dans le secteur de la santé, dans la mesure où il s'est agi de mettre en œuvre *«des plans de travail de combat, des plans cohérents, fondés sur les évidences, qui s'inspirent des leçons du passé et qui sont orientés vers les résultats et l'impact»,* comme l'a souligné le Dr Sodjinou Dosso, à l'ouverture des travaux. Ce dernier a réitéré l'engagement de l'O.m.s à accompagner le gouvernement dans l'atteinte des objectifs de la vision de *«Santé pour tous»* et des O.d.d d'ici à 2030.

Le Dr Vincent Sodjinou Dossou (à gauche) et le ministre Jean-Rosaire Ibara (au milieu) pendant la clôture de la revue.

Après les échanges, en atelier puis en plénière, entre les responsables du système national de santé à tous les niveaux, ceux des agences du Système des Nations unies, les partenaires techniques et financiers, les acteurs du secteur privé et de la société civile, il y a eu une analyse critique des performances et des défis rencontrés en 2025 et la définition des priorités de l'année 2026. Parmi les recommandations formulées, on peut citer: l'élaboration d'une cartographie générale et spécifique des défis et contraintes des hôpitaux généraux pour une réponse globale aux difficultés rencontrées; la réinstauration de la conférence des hôpitaux; faire du renforcement des districts sanitaires une priorité transversale dans les P.t.b.a 2026.

Il a été aussi retenu la digitalisation des services, la réforme du mode de financement des établissements de santé, la formation et l'équipement des cadres des districts sanitaires et des Comités de santé (Cosa) de compétences et outils nécessaires à la supervision et à la gestion des données; la création des partenariats, pour diversifier les sources de financement des établissements de santé; le renforcement des plateaux techniques des structures sanitaires; la promotion des échanges départementaux pour le partage de bonnes pratiques; l'intégration des interventions ciblées de lutte contre le paludisme adaptées aux réalités départementales et le redéploiement des moyens roulant du Projet Kobikisa.

Clôturant les travaux, le ministre Jean-Rosaire Ibara a indiqué qu'après le renforcement de la gouvernance sanitaire, l'objectif reste le renforcement des acquis de cette gouvernance, de l'offre et l'accès aux soins de qualité; la garantie de la disponibilité des médicaments et autres produits de santé dans les structures à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

Urbain NZABANI

Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Jean-Luc Mouthou a reprécisé les critères de participation aux examens d'Etat

Dans une rencontre tenue le 23 janvier 2026, dans la salle de conférence du Lycée de la Révolution de Ouenzé, le quatrième arrondissement de Brazzaville, avec les responsables du secteur de l'éduction, notamment les enseignants, élèves, responsables d'écoles publiques et privées, le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a annoncé que certains candidats, dont les titulaires d'un B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle) datant de deux ans seulement ne pourront pas se présenter à la session du baccalauréat de cette année. Les élèves âgés de dix ans seront autorisés à se présenter au Cepe (Certificat d'études primaires élémentaires).

Le ministre Jean-Luc Mouthou a décidé que *«les candidats au baccalauréat ayant un B.e.p.c jeune de deux ans ne feront pas l'examen cette année. Par contre, les candidats âgés de dix ans participeront au Cepe».* Il a insisté sur l'importance du respect strict de la réglementation et il a appelé les établissements scolaires à se conformer aux tarifs officiels d'inscription pour tous les examens d'État. *«La campagne des inscriptions se clôturera le 31 janvier 2026 sur l'ensemble du territoire national»,* a rappelé Jean-Luc Mouthou.

Il en ressort également que des mesures strictes seront appliquées aux établissements privés qui ne respectent pas la réglementation en vigueur. Ces écoles ne pourront présenter aucun candidat cette année, et leurs élèves seront réorientés vers les établissements publics les plus proches. Les promoteurs de ces établissements devront se charger de fournir les dossiers des élèves ainsi que les frais correspondants pour leur inscription. *«Ils ne présenteront pas de candidats cette année. Nous allons inscrire ces candidats dans les établissements publics les plus proches de ces établissements privés. Les promoteurs mettront à notre disposition les dossiers et les frais»*, a fait savoir l'inspecteur général de l'enseignement, David Boké.

Jean-Luc Mouthou

Céleste SINDOUSSOULOU

Election présidentielle

Le vote général relatif au premier tour fixé au dimanche 15 mars 2026

Raymond Zéphirin Mboulou.

La session du Conseil des ministres qui s'est tenue le mardi 20 janvier 2026, sous le très haut patronage du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a adopté le projet de décret portant convocation du corps électoral pour l'élection du Président de la République, soumis par Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Ce dernier a publié, le 23 janvier 2026, l'arrêté fixant la période de dépôt des dossiers de déclaration de candidature, du jeudi 29 janvier au jeudi 12 février 2026.

Ainsi, le Conseil des ministres convoque le corps électoral, sur toute l'étendue du territoire national et pour le premier tour de l'élection présidentielle, selon le calendrier suivant:

- vote par anticipation des agents de la Force publique: jeudi 12 mars 2026;
- vote général: dimanche 15 mars 2026.

La campagne électorale pour le premier tour de l'élection présidentielle se déroulera donc du samedi 28 février au vendredi 13 mars 2026, avec une journée de *«silence électoral»* le jeudi 12 mars 2026, afin de laisser se dérouler les opérations de vote des agents de la Force publique, précise le compte-rendu de cette session du Conseil des ministres.

Il faut dire que le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation avait initialement prévu les scrutins relatifs à l'élection présidentielle les 17 mars, pour le vote de la Force publique, et le 22 mars 2026, pour le vote général. Le 22 mars étant la date anniversaire de l'assassinat du cardinal Emile Biayenda, la date du scrutin a été ramené au 15 mars.

La révision des listes électorales, effectuée durant la période du 1er septembre au 30 octobre 2025, il reste l'édition et le classement des cartes d'électeur par arrondissement, district, quartier, zone, bloc ou village et la distribution des cartes d'électeurs.

Enfin, selon l'arrêté n°111 publié par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, *«la période de dépôt des dossiers de déclaration de candidature à l'élection présidentielle scrutin des 12 et 15 mars 2026, s'ouvre le 29 janvier 2026 et est close le 12 février 2026 à minuit».* Il reste la désignation, l'Ordre national des médecins et la C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante), la désignation des trois médecins assermentés pour faire le constat de l'état physique et mental des candidats à l'élection présidentielle.

Jean-Clotaire DIATOU

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 05 543 82 76 / 06.662 37 39
E-mail:lhorizonafricain@gmail.com /
www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation 108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim : Hervé EKIRONO
Tel : 06 879 50 69 / 05 554 40 99
Directeur commercial & Relations publiques :
Rigobert MOBOLAS : 06 626 89 15
Rédacteur en Chef : Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Tel : 06 986 56 52 / 05 568 54 47
Secrétaire de rédaction : Roland KOULOUNGOU
Tel : 06 838 30 04 / 05 055 24 71
Rédaction
Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU: 06 641 56 96
Martin BALOUATA-MALEKA : 05.500 77 82
Urbain Nzabani; Jean-Clotaire DIATOU
Joseph MWISSI NKIENI

Siege de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tel : 05.557.78.71
Mise en pages : TORNADE

Cinéma

Hassim Tall Boukambou, le grand cinéaste de la mémoire historique congolaise

Depuis près de vingt ans, le réalisateur et producteur cinématographique congolais, Hassim Tall Boukambou, né le 8 juillet 1972, qui est aussi archiviste et documentaliste de profession, construit une œuvre documentaire cinématographique exigeante, consacrée à l'histoire politique, sociale et culturelle de son pays, le Congo-Brazzaville. À rebours des récits officiels, ses films interrogent les silences de l'histoire du Congo, redonnent voix aux artistes et aux acteurs oubliés. Ses œuvres font du cinéma un outil de filiation et de réparation mémorielle, pour un pays dont l'histoire est trop dominée par les influences politiciennes, édulcorant ainsi son déroulement objectif.

Le cinéaste documentaliste Hassim Tall Boukambou

Chez Hassim Tall Boukambou, le documentaire cinématographique n'est jamais un simple exercice de style ni un jeu de mode. C'est une action de plongée profonde, pour ramener à la surface, le fond de l'histoire. Une action patiente, souvent solitaire, qui consiste à recueillir les paroles avant qu'elles ne s'éteignent et à sauver les images menacées par l'oubli. Depuis le milieu des années 2000, le cinéaste congolais s'est imposé dans le paysage culturel, comme l'un des chroniqueurs les plus attentifs de la mémoire historique du Congo-Brazzaville.

Ses premiers films, réunis sous le titre *«Couleurs urbaines»*, prennent le pouls des villes africaines: Brazzaville; Bamako; Pointe-Noire… Autant de territoires filmés au ras-du-sol où la musique, les arts visuels et les paroles de la jeunesse dessinent une cartographie sensible du présent.

Avec le documentaire *«Fespam 2009»* puis *«Couleurs Congo»,* son regard s'élargit. Le pays apparaît dans toute sa complexité, traversé par ses héritages, ses fractures et ses élans créatifs. Le tournant survient à partir de 2013 quand il s'engage dans la réalisation de la trilogie *«Révolutionnaire(s)».* Le premier épisode, sorti en 2015, l'a révélé au grand public et lui a permis de décrocher, en 2016, le Prix Ecran du documentaire international, au Festival Écrans noirs de Yaoundé, au Cameroun, et le Prix du meilleur réalisateur de la diaspora, au Festival Ya beto Film de Pointe-Noire, la même année.

Révolutionnaire (s) 1966-1991

«Révolutionnaire (s)», les trois films-documentaires inaugurent un vaste cycle consacré aux luttes politiques congolaises, de la période coloniale aux désillusions post-révolutionnaires. Présenté en avant-première en octobre 2025, le film-documentaire *«Mémoires du Cfrad»,* quant à lui synthétise cette démarche, en retraçant l'histoire d'un lieu emblématique du théâtre congolais. Ce film rappelle que la culture est aussi une archive vivante, un espace de résistance et de transmission. Comme quoi, à travers ses films-documentaires, Hassim Tall Boukambou construit de grands musées cinématographiques où l'histoire se revit sans passion, dans le maximum de son objectivité.

Roland KOULOUNGOU

Filmographie de Hassim Tall Boukambou

- 2005: Couleurs urbaines Brazzaville (52 min);
- 2006: Couleurs urbaines Bamako (52 min);
- 2008: Couleurs urbaines Pointe-Noire (52 min);
- 2009: Fespam 2009 (90 min);
- 2010: Couleurs Congo (117 min);
- 2015: Révolutionnaire(s) (98 min);
- 2020: Révolutionnaire(s), la genèse 1880-1959 (90 min);
- 2023: Révolutionnaire(s), tout pour le peuple 1966-1991 (90 min);
- 2025: Mémoires du Cfrad (52 min).

Musique

Reine Makoua: 2025, l'année où la reconnaissance s'est imposée

Portée par une identité musicale enracinée dans la tradition makoua et une écriture réaliste, Reine Makoua, la diva de la musique tradi-moderne congolaise, a franchi en 2025, un cap décisif, qui a consacré sa reconnaissance internationale, marquée par plusieurs distinctions qui confirment l'émergence d'une artiste désormais incontournable de la scène musicale congolaise. Avec la sortie de son dernier album, *«Afro ngoli correction»,* au dernier trimestre de l'année écoulée, Reine Makoua aborde l'année 2026 avec optimisme.

La reconnaissance la plus marquante est intervenue lors de la première édition des Pana music awards 2025, un évènement qui a pour but de valoriser la diversité culturelle et l'excellence de la musique congolaise et panafricaine. La remise des prix s'était déroulée le 10 janvier 2026, au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. Niska Soleil Reine Makoua s'est distinguée en remportant deux trophées majeurs: celui de meilleure artiste féminine de l'année et celui de meilleure chanteuse de l'année. Ces récompenses témoignent d'un rayonnement croissant et d'une réception favorable de son œuvre auprès du public et des acteurs du milieu musical.

Toujours en 2025, la diva de l'afro-ngoli a reçu le Prix de la meilleure révélation musicale intercontinentale, dans le cadre de l'événement Tops arts création, à la Maison russe de Brazzaville, une initiative culturelle dédiée à la promotion des talents émergents. Cette distinction, à forte portée symbolique, met en lumière une artiste dont la démarche artistique dépasse les frontières locales et s'inscrit dans une dynamique d'ouverture et de dialogue entre les cultures.

Niska Soleil ou Reine Makoua

À ces distinctions s'ajoute une reconnaissance honorifique d'ambassadrice de l'héritage culturel où Reine Makoua, Ngoungou la lionne, a reçu le Prix Congo bomoko. Ce titre, bien que non compétitif, souligne le rôle de Reine Makoua dans la promotion de l'identité culturelle nationale, à travers sa musique et son engagement artistique.

Sans encore figurer au palmarès des grandes cérémonies musicales internationales, Reine Makoua s'affirme néanmoins comme une étoile montante, solidement ancrée dans le paysage musical congolais. Les distinctions reçues en 2025 ne marquent pas un aboutissement, mais plutôt le début d'une nouvelle phase, celle d'une artiste désormais attendue, observée et appelée à confirmer son potentiel sur des scènes plus larges.

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU

Musique

Retour en force du rappeur franco-congolais Djeiz, avec son new single «Dégât»!

Pour son retour sur scène, le rappeur franco-congolais Djeiz a sorti la grosse artillerie! Son nouveau single *«Dégât»,* qui signe son entrée dans le prestigieux label *«Mal Luné Music»*, connu pour avoir révélé, notamment, le rappeur *«Ninho»*, reçoit un bel accueil du public, depuis sa publication, le 21 janvier 2026. Il est vrai que l'artiste, en avait déjà dévoilé quelques éclats, peu auparavant, dans un teaser, devenu viral, sur les réseaux sociaux. Désormais disponible sur les plateformes de streaming, le single, d'une incroyable intensité, est un concentré de rap pur, dans lequel, armé de ses impressionnantes punchlines et de son flow atypique, Djeiz livre un rap d'une rare puissance.

Le rappeur Djeiz Samba.

Sainte Gène, l'école du rap

Originaire de Sainte-Geneviève-des-Bois, en banlieue Sud de Paris, Djeiz est un rappeur, auteur, compositeur et interprète. Il se lance dans le Rap à son adolescence, à la surprise de ses parents, originaires de la République du Congo, qui l'ont bercé de Rumba d'Extra-Musica, de Koffi Olomidé, de Youlou Mabiala…Il attrape le virus du Rap dans la banalité du quotidien, entre effet de mode, et fréquentation de lieux communs, comme la place rouge, à la cité Saint Hubert, où il grandit. Cette cité populaire est un volcan endormi, genre ghetto américain, qui cumule toutes de sortes de difficultés, faisant le terreau du Rap. Au milieu de la décennie 2010, Djeiz et ses potes créent le groupe MTG, où le jeune artiste forge ses armes. Courant 2017, à la dislocation du groupe, tenace, Djeiz ose l'aventure solo. Il se met à publier des clips sur les réseaux sociaux. Ses séries de freestyles, Hookah et Banger font un carton, dépassant, en cumulé, le million de vues sur You Tube. Belles, ces performances lui donnent du gaz. Déterminé, les yeux rivés sur ses objectifs, il fonce!

«Dégât», le single tremplin?

A force de foncer, ça finit par matcher ! Son audience explose sur les réseaux sociaux. Ce surcroit de visibilité, lui vaut d'être repéré, entre autres, par le label *«Mal Luné Music»,* dont ce single, amorce la collaboration. Plaçant la barre haut, au détour d'environ trois minutes, Djeiz embarque son auditoire, tel en immersion, dans la *«hess»* des cités, dans un langage à la fois subtil et cash, dont il a le secret. Le son respire le mood Rap-Trap d'un Asap Rocky, que le rappeur, déclare, d'ailleurs, apprécier. Et, pêle-mêle, de sa belle voix, bien posée sur le *«beat»,* le rappeur déclame: injustice, racisme, pauvreté, violence, débrouille…autant de faits marquants son quotidien. Le tout, dans une rythmique, par endroits, saccadée, où s'éjectent, tels des projectiles, phrases chocs et rimes syncopées. Bref, du *«rap roots»*, comme on en veut!

Artistiquement abouti, ce morceau vaut le détour! Apportant de nouvelles couleurs, il mérite une place de choix dans le *«Rap game»* français. D'autant qu'au-delà du talent de son auteur, le morceau couronne le flair et l'audace de son producteur, qui ose miser sur des talents émergents. Reste, au jeune rappeur, de transformer l'essai, à la Maitre Gims, avec qui, ils partagent, d'ailleurs, la même nourrice: la Rumba du fleuve Congo.

Guy Francis TSIEHELA
Chroniqueur musical Paris France

Flash (Faculté des lettres, arts et sciences humaines) de l'Université Marien Ngouabi

Un colloque international sur la vie et l'œuvre de Mgr Benoît Gassongo

A l'initiative de l'Association solidarité plurielle, la Formation doctorale histoire et civilisations de la Flash (Faculté des lettres, arts et sciences humaines) de l'Université Marien Ngouabi a organisé, du 21 au 23 janvier 2026, au Palais des congrès de Brazzaville, un colloque international consacré à la vie et l'œuvre de Mgr Benoît Gassongo, évêque d'Owando (anciennement Fort-Rousset) de juin 1968 à sa mort le 17 avril 1981, et inhumé en l'église Sainte-Marie de Ouenzé, le cinquième arrondissement de la ville-capitale.

45 ans après sa disparition, la figure tutélaire de l'Eglise catholique congolaise a refait surface dans la conscience nationale, à travers un colloque scientifique ouvert mercredi 21 janvier par Léon-Juste Ibombo, ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique, en présence de nombreuses personnalités de premier plan, parmi lesquelles les ministres Pierre Oba et Hugues Ngouélondélé, Pierre Ngolo, président du sénat, Auguste Iloki, président de la Cour constitutionnelle, Jean-Marie Ewengue, président du Haut-conseil national des sages du Congo, Mgr Brice Armand Ibombo, évêque de Ouesso et président du Comité d'organisation, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque émérite d'Owando, l'écrivain général Benoît Moundélé-Ngollo, etc.

Léon-Juste Ibombo

Différentes phases de la cérémonie d'ouverture du colloque sur Mgr Benoît Gassongo

Portée par l'Association solidarité plurielle, le colloque international a eu pour objectif de raviver le souvenir, interroger l'héritage et transmettre la mémoire d'un homme qui a profondément marqué l'histoire religieuse, éducative et culturelle du Congo, particulièrement dans la zone couvrant aujourd'hui le nouveau Département de la Nkéni-Alima.

Dans un discours d'ouverture empreint de gravité et de profondeur, le ministre Léon-Juste Ibombo a rappelé, en citant un proverbe africain, que *«quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle»*. Pour lui, ce colloque international n'a pas vocation à pleurer une perte, mais à *«ouvrir la bibliothèque, la lire et la transmettre»*. Il a souligné que l'oubli des bâtisseurs condamne une Nation à avancer sans repères, avant de saluer l'engagement personnel du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, en sa qualité de *«grand protecteur de la mémoire nationale»*, en le citant: *«Il incombe aux aînés de préparer les générations montantes et futures à intérioriser notre histoire commune afin d'assumer leur destin vis-à-vis de la Nation. Nous devons accompagner la jeunesse dans la connaissance de notre passé»*.

Evoquant la mémoire de l'illustre prélat, il a déclaré que «Mgr Benoit Gassongo avait bien réussi à concilier les cultures occidentales et africaines, sans privilégier l'une et dénigrer l'autre, c'est-à-dire à situer le trait d'union entre ces deux cultures, africaines et occidentales».

A son tour, Mgr Brice Armand Ibombo a insisté sur le devoir de reconnaissance envers *«un homme d'Église, éducateur et bâtisseur»*. Auteur d'ouvrages de référence, notamment sur les résistances congolaises dans le bassin de la Nkéni-Alima, Mgr Benoît Gassongo demeure le premier Congolais à avoir écrit sur l'histoire de l'évangélisation du Congo et est le deuxième évêque du pays après Théophile Bemba. À travers lui, a-t-il rappelé, c'est toute une génération de pionniers de l'Église congolaise qui mérite d'être honorée.

Pendant trois jours, communications scientifiques, échanges et réflexions ont hissé la figure de Mgr Benoît Gassongo à la hauteur de son héritage, en l'inscrivant durablement dans la mémoire collective nationale et internationale. Pourvu ces textes soient publiés, pour que le public puisse y accéder.

Né vers 1910 à Mbanza, dans l'actuel Département de la Nkéni-Alima, Mgr Benoît Gassongo a consacré sa vie au service de Dieu et de la société. Entré au Grand-séminaire Saint-Jean de Libreville (Gabon) en 1939, il s'est illustré par un engagement constant en faveur de l'évangélisation et de l'éducation.

Ordonné prêtre le 9 juin 1946, par Mgr Paul Biéchy, évêque de Brazzaville, ensemble avec Fulbert Youlou, Théophile Mbemba et deux autres Congolais (Raphaël Ndangui et Louis Loubasssou), Benoît Gassongo contribua à bâtir des écoles et de missionsa ux côtés des missionnaires spiritains, notamment l'école de Tongo, Boniala, Bokombo, Litoumbi, Illanga, Boundji-a-Tsé, Ekongo, Mbanza, Ekoussende, Ongogni et Ngagnia, etc, contribuant ainsi à la formation de générations de cadres civils et militaires. Le ministre Léon-Juste Ibombo a rappelé que Mgr Benoît Gassongo a servi dans la partie septentrionale et à Brazzaville où il a soit enseigné, soit baptisé d'éminents cadres civils et militaires parmi lesquels Auguste Iloki, Benoît Moundélé-Ngollo, François Ibovi, etc.

Son action ne s'est pas limitée au champ religieux. Le 28 novembre 1958, il prononça l'homélie lors de la proclamation de la République à la Basilique Sainte-Anne de Brazzaville, scellant symboliquement l'alliance entre spiritualité et destin national. Homme de culture et de tradition, Mgr Gassongo n'a jamais opposé foi chrétienne et identité africaine; il les a au contraire réconciliées, convaincu que la modernité ne peut se construire en rupture avec les racines.

C'est vraiment à juste titre que les cadres ressortissants du Département de la Nkéni-Alima se sont associés pour porter à la surface de la Nation er du monde, un fils du pays qui fut un véritable pionnier du développement d'une des grandes zones septentrionales du pays, depuis la colonisation française. Il appartient à la génération des bâtisseurs de ce pays.

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU

Colloque international sur Mgr Benoît Gassongo

Baptiser un établissement scolaire public du nom du prélat

Les participants au colloque international consacré à la vie et à l'œuvre de Mgr Benoît Gassongo ont recommandé, le 23 janvier à Brazzaville, au gouvernement de baptiser un établissement scolaire public d'enseignement primaire ou secondaire du nom de Mgr Benoît Gassongo en vue de valoriser durablement son héritage spirituel, intellectuel et social. Cette recommandation a été formulée à la clôture des travaux du colloque international organisé en hommage à Mgr Benoît Gassongo.

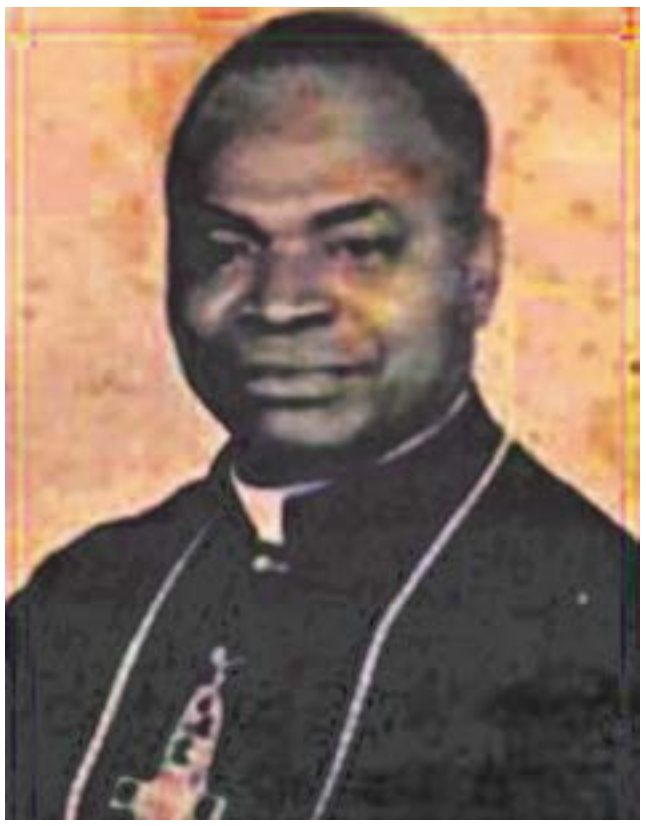

Mgr Benoît Gassongo, ancien évêque d'Owando.

Selon les participants, l'établissement concerné devrait être implanté dans les départements de la Nkéni-Alima, de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest, du Congo-Oubangui ou dans toute autre localité étroitement liée au parcours du prélat. Ils ont estimé que son engagement en faveur de l'éducation, de la paix et du dialogue intergénérationnel mérite d'être transmis aux jeunes générations. A cet effet, ils ont suggéré que cette dénomination soit officialisée par un arrêté ministériel ou tout autre acte administratif approprié, et publiée au Journal officiel.

Au nombre des recommandations formulés, ils ont exhorté la famille de cette illustre personnalité à créer une fondation à caractère mémoriel et patrimonial dénommée *«Fondation Benoît Gassongo»*. Cette structure aurait pour mission de préserver ses archives, de pérenniser sa pensée et de promouvoir les valeurs intellectuelles, spirituelles et sociales qu'il a incarnées tout au long de sa vie.

Au cours de cette cérémonie, les organisateurs ont remis des attestations de participation à un échantillon des membres du comité d'honneur, notamment à deux évêques, cinq communicants et un membre de la famille du prélat.

Par ailleurs, le comité d'organisation a rappelé la nécessité de produire et de publier les actes du colloque, afin de sauvegarder durablement la mémoire de Mgr Benoît Gassongo, digne fils du Congo, soulignant que *«les paroles s'envolent, mais les écrits demeurent»*.

Saluant la réussite de ce colloque qui a réuni, durant trois jours, des enseignants-chercheurs et des passionnés de la recherche venus de divers horizons, il a remercié les hautes autorités de l'État, les autorités religieuses et universitaires, ainsi que les cadres du département de la NKéni-Alima pour leur mobilisation.

À l'issue du colloque, les participants ont visité la tombe de Mgr Benoît Gassongo ainsi que l'avenue portant son nom. À cet effet, le comité d'organisation a remis les plaques d'identification aux différentes entrées de ladite avenue.

Nadège MAKOUBAMA
ACI (Agence Congolaise d'Information)

C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

Médard Milandou Nsonga attentif aux doléances de la presse congolaise

La cérémonie d'échange de vœux de nouvel an, entre le C.s.l.c et les acteurs du monde de la presse, lundi 26 janvier 2026, à l'Hôtel Olympique palace de Brazzaville, a été l'occasion pour Médard Milandou Nsonga, président du C.s.l.c, de rassurer les professionnels de l'information et de la communication, de la disponibilité de son institution à soutenir toute initiative visant à doter les médias des ressources nécessaires à leur développement. Il répondait ainsi à l'allocution de Clotaire Hymboud, qui a pris la parole au nom de la corporation, pour évoquer la condition sociale difficile des journalistes et appeler le C.s.l.c à se rapprocher du Ministère de la communication et des médias, pour engager les démarches relatives au décaissement du fonds d'appui aux organes de presse prévu dans le budget 2025 de l'Etat.

Queques phases de la cérémonie de voeux au C.s.l.c.

S'exprimant au nom du collectif des professionnels des médias, Clotaire Hymboud a évoqué l'influence croissante des réseaux sociaux, encore insuffisamment régulés. Il a estimé nécessaire d'encadrer ce sous-secteur de la communication, en raison de son impact sur l'opinion publique, en mettant en pratique les recommandations des assises de la presse tenues à Brazzaville en 2018. En plus de cette problématique, il a mis l'accent sur les difficultés structurelles des médias classiques qui disparaissent progressivement du paysage médiatique national. Il a demandé que les montants du Fonds d'aide aux organes de presse soient débliqués pour être distribués aux médias pubics

Répondant à ces préoccupations, après avoir remercié l'intervenant pour les vœux qui lui ont été présentés, Médard Milandou Nsonga a salué l'engagement des journalistes au service d'une information crédible et équilibrée. Il a exprimé sa confiance dans la capacité de la presse nationale à jouer pleinement son rôle à l'approche de l'élection présidentielle prévue en mars 2026.

Le président du C.s.l.c a mis l'accent sur la nécessité d'un accompagnement spécifique des organes de presse, afin de leur permettre de faire face aux défis technologiques et économiques auxquels ils sont confrontés. Il a souligné l'importance de renforcer les capacités des médias dans un contexte marqué par la transformation rapide des outils et des modes de communication. *«Il est également prévu de mettre à la disposition des journalistes, la carte d'identité professionnelle»,* a-t-il ajouté. Comme on peut le constater cette rencontre a rappelé l'importance du rôle de la presse dans le fonctionnement de la vie publique.

Roland KOULOUNGOU

Centre d'hémodialyse du C.h.u de Brazzaville

Réhabilitation du réseau de distribution d'oxygène médical par Global developpment

La société Global développement S.a, productrice de boissons rafraîchissantes et d'eau minérale commercialisée sous le label de Globaline, a procédé à la réhabilitation et à la rénovation du réseau de distribution de l'oxygène médical du Centre de prise en charge des maladies rénales du C.h.u (Centre hospitalier universitaire) de Brazzaville. La remise officielle de ce don, d'une valeur estimée à plus d'un million de francs Cfa, s'est déroulée jeudi 22 janvier 2026, au cours d'une cérémonie sous le patronage du président directeur général de Global développement, Augustin Zodji, en présence du directeur général adjoint de la société, Michel Roger Bounda, du prof Gaël Honal Mahoungou, directeur du centre, du personnel médical, des cadres et agents de la société ainsi que d'autres invités.

Comme on le sait, le C.h.u de Brazzaville est doté, depuis juin 2025, d'un Centre d'hémodialyse appelé Centre de prise en charge des maladies rénales, d'une capacité de 80 à 120 patients hémodialysés, équipé de générateurs de dialyse, de lits et d'une unité de traitement d'eau. Le réseau alimentant ce centre d'hémodialyse en oxygène médical était tombé en panne. D'où le concours de la société Global développement qui a répondu à une sollicitation de la direction de ce centre. Selon le prof Gaël Honal Mahoungou, *«l'insuffisance rénale peut entraîner des complications respiratoires nécessitant des soins intensifs, notamment l'oxygénothérapie. Disposer d'un réseau d'oxygène fonctionnel est indispensable, pour garantir une prise en charge équitable et continue des patients».*

La photo de famille après la cérémonie de remise officielle du réseau réhabilité.

De son côté, Augustin Zodji a souligné que la réhabilitation du réseau de distribution de l'oxygène au Centre d'hémodialyse s'inscrit pleinement dans la politique de responsabilité sociétale de son entreprise, orientée vers le bien-être collectif. *«Notre slogan le dit clairement: votre santé est notre priorité. Après l'eau, c'est l'oxygène. Face à une doléance aussi cruciale, nous ne pouvions rester indifférents»,* a-t-il déclaré, en réaffirmant l'engagement de son entreprise à accompagner les efforts du gouvernement dans le secteur de la santé.

Il convient de noter que grâce à cette remise en état du réseau de distribution d'oxygène médical, le Centre de prise en charge des maladies rénales du C.h.u de Brazzaville dispose, désormais, d'un système moderne, fiable et opérationnel, appelé à jouer un rôle déterminant dans le traitement et l'accompagnement des patients atteints d'insuffisance rénale.

Roland KOULOUNGOU

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté !

Alors que le Congo s'apprête à entrer dans la période de campagne pré-électorale à partir du mois de février 2026, nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu remarquent qu'en réalité, on y est déjà depuis, avec les associations soutenant le candidat de la majorité, qui multiplient les initiatives pour séduire les électeurs. Point n'est besoin de les citer, mais à Brazzaville la capitale, ces associations et ces partis occupent le devant de la scène de l'actualité nationale. On a même créé une émission de talk show, «30 jours pour convaincre», où les membres du gouvernement défilent pour présenter le bilan de leurs actions durant le quinquennat qui s'achève. Les Congolais qui vivent le bilan, en savent le ressenti.

Mais, nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu sont désappointés de ne pas entendre les uns et les autres mettre, dans leurs discours respectifs, l'accent sur la jeunesse congolaise dont nos comportements égoïstes et politiciens ont hypothéqué l'avenir. Tout ce qui concerne la jeunesse ne semble pas connaître de progrès certains:

- la création des emplois est devenue pus un discours politique qu'une réalité tangible, les jeunes sortis du système scolaire et universitaire sont condamnés, pour l'immense majorité, à se débrouiller dans l'informel, pour tenter de gagner leur vie, par manque d'emplois;

- la culture ne bénéficie pas de financements publics de nature à soutenir les initiatives des jeunes, car le slogan est déjà connu: le gouvernement n'a pas d'argent;

- le sport s'étiole et beaucoup de métiers qui sont dans ce secteur sont menacés de disparition: on ne joue plus au football à cause des querelles entre dirigeants; le handball est affecté par des sanctions tous azimuts contre tous ceux qui veulent y entreprendre des compétitions; le basketball congolais est toujours sanctionné au niveau international, bref le bilan est tellement positif qu'il n'aurait pas fallu que le président de la Cour constitutionnelle parla de sport;

- les coûts prohibitifs des accès Internet ne permettent pas à la jeunesse d'entreprendre tranquillement dans ce secteur pourtant considéré comme secteur d'avenir avec l'économie numérique, représentant un gigantesque potentiel d'emplois sous d'autres cieux;

- sortir du Congo pour chercher à aller gagner sa vie ailleurs est un parcours du combattant pour le jeune congolais, car se faire établir un passeport relève de l'exploit, là où ailleurs il s'agit d'une formalité administrative ordinaire;

- le transport aérien est en train de devenir l'ombre de lui-même, car aller à Impfondo, Ouesso et même Pointe-Noire par avion n'est plus qu'hypothétique, malgré la construction des aéroports un peu partout sur le territoire national;

- quant à l'eau et l'électricité dans nos villes, n'en parlons même pas puisque le meilleur est à venir et que le présent est à la débrouille, suivant le programme du… non pas du gouvernement évidemment;

- et si on a vite fait de dire le requiem des deux années consacrées à la jeunesse, c'est qu'on l'invite à être toujours patiente, en lui faisant oublier que vieillesse arrive. Ainsi, à 50 ans, on est toujours jeune et il faut attendre, être patient;

Dès le mois de février, les candidats à l'élection présidentielle vont commencer à se faire parler d'eux. Nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu voient que beaucoup de Congolais regardent tout ça avec scepticisme. Ceux qui y trouvent leur intérêt y vont avec enthousiasme. Mais, s'il n'y pas les deux mille francs, vous ne les verrez pas. D'ailleurs même, ça va monter à cinq mille, puis dix mille francs, puisqu'il y a l'inflation partout. Comprenne qui pourra. Aurevoir et à bientôt!

DIAG-LEMBA.

T.i.c (Technologies de l'information et de la communication)

Une plateforme numérique, O'Dellya connect, basée sur l'extension «.cg»

Sous l'impulsion de son promoteur, l'ingénieur développeur Roland Chrisbel Malonga, avec l'appui de l'équipe nationale dirigée par Sarah Christna Adoua, la plateforme numérique O'Dellya connect a été officiellement lancée, jeudi 15 janvier 2026, lors d'une cérémonie officielle mêlant conférences, panels et échanges avec le public à l'Hôtel Mickael's de Brazzaville. O'dellya se veut être le partenaire congolais idéal pour les particuliers, les internautes, les entreprises, les organisations de la société civile, en ce qui concerne leurs projets en ligne à travers l'extension «.cg» (adresses email, hébergement de sites, réseaux sociaux, identité visuelle, outils de collaboration, etc).

Portée par Roland Chrisbel Malonga, la Plateforme O'dellya connect se veut un outil de digitalisation conçu pour accompagner les particuliers, les entreprises, les organisations publiques et privées avec «des solutions numériques stables, performantes et durables» à des prix accessibles, comme me soulignent ses dirigeants.

Le thème officiel de la rencontre, *«cg» au cœur de l'économie de l'innovation congolaise»*, a mis en lumière la volonté des initiateurs de faire de l'identité numérique nationale, un socle de structuration, de visibilité et de compétitivité économique.

Dans son discours, Sarah Christna Adoua a souligné que le numérique ne constitue plus une option, mais un impératif stratégique pour la souveraineté économique, l'efficacité organisationnelle et l'intégration du Congo dans l'économie mondiale de l'innovation. Animée par Roland Chrisbel Malonga, la conférence inaugurale a permis de poser les bases conceptuelles du projet, en insistant sur le rôle central du nom de domaine «.cg» comme vecteur de confiance, de connexion et de structuration de l'écosystème économique. Le panel de discussion stratégique qui a suivi a réuni experts et praticiens autour des enjeux de la digitalisation, de la croissance des startups, de la modernisation des administrations et du renforcement des synergies entre acteurs publics et privés.

L'ingénieur développeur Roland Chrisbel Malonga.

Moment-clé de la journée, la présentation officielle de la plateforme a donné lieu à une démonstration concrète de ses fonctionnalités, de sa vision et de ses cas d'usage. Conçue selon une logique sectorielle, la plateforme ambitionne d'accompagner les organisations dans l'optimisation de leurs processus, la valorisation de leur identité numérique et le développement de réseaux professionnels performants.

Les échanges avec le public ont mis en évidence les attentes fortes des acteurs économiques et institutionnels en matière de solutions numériques adaptées aux réalités locales. La clôture de la journée, marquée par l'annonce des perspectives et de la feuille de route de la plateforme, a confirmé l'ambition d'en faire un partenaire-clé de la transformation numérique au Congo. A travers ce lancement, O'dellya connect affirme sa volonté de contribuer activement à l'émergence de l'économie numérique au Congo, résolument tournée vers l'avenir.

Joseph MWISSI NKIENI

Capged

Note de position sur les propos du directeur général de la sécurité présidentielle

Le Capged (Consortium des associations pour la promotion de la gouvernance démocratique et de l'Etat de droit), qui réunit cinq associations de défense et de promotion des droits de l'homme, a rendu publique, jeudi 15 janvier 2026, à Brazzaville, une note de position contre les propos tenus par le directeur général de la sécurité présidentielle, le général Serge Oboa.

Signée par Nina Cynthia Kiyindou Yombo, directrice exécutive de l'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme), Roch Euloge Nzobo, coordonnateur exécutif du C.d.h.d (Cerce des droits de l'homme et de développement), Maixent Agnimbat Eméka, administrateur général du F.g.d.h (Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme), Bertrand Menier Kounanga, premier coordonnateur du Mouvement ras-le-bol, et Blanchard Cherotti Mavoungou, président national de l'A.r.p.a2d.h (Association pour le respect du droit des populations autochtones, du développement durable et du droit de l'homme), cette note de position indexe les *«menaces, intimidations et usurpation des prérogatives du ministre de l'intérieur et du procureur de la République par le directeur général de la sécurité présidentielle».*

Maixent Agnimbat Eméka, qui a lu la déclaration du Capged

Dans sa note de position lu par Maixent Agnimbat Eméka, le Capged indique que *«les propos du directeur général de la sécurité présidentielle violent également l'esprit des instruments internationaux ratifiés par la République du Congo, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui garantit la liberté d'expression, la participation politique et la protection contre la peur et la répression. Ainsi, en tant que haute autorité militaire, de surcroit garde du corps du Président de la République, éventuel candidat à la prochaine échéance électorale, il est assujetti à l'obligation de réserve et ne doit pas s'arroger le luxe d'intimider les autres candidats».*

Le Capged tient à rappeler que manifester sur la voie publique est un droit de l'homme et que la force publique a l'obligation d'accompagner les manifestants, pour éviter les troubles à ordre public. Face à cette situation, le Capged recommande:

- au Président de la République: de rappeler à l'ordre l'ensemble des forces de sécurité sur leur rôle républicain, apolitique et protecteur des citoyens;
- au ministre de l'intérieur: de mettre tout en œuvre pour garantir effectivement les conditions d'une élection libre, apaisée et dans le respect des droits et libertés fondamentales;
- aux partenaires au développement: de demander au gouvernement de respecter les engagements pris au niveau international sur la gouvernance électorale;
- aux autorités civiles et militaires: de faire preuve de retenue et de respect strict des principes d'un Etat de droit, afin que la prochaine échéance électorale soit une opportunité de renforcement de la démocratie, et non un motif d'oppression et de dérives autoritaires;
- aux organisations de la société civile: de dénoncer tout propos tendant à terroriser la population et à restreindre les libertés fondamentales pendant la période électorale».

Ministère en charge de la réforme de l'Etat

Vers une nouvelle loi fixant l'organisation du système éducatif national

Réuni le mardi 20 janvier 2026, au Palais du peuple, à Brazzaville, sous la très haute autorité du Président Denis Sassou-Nguesso, le Conseil des ministres a franchi une étape décisive dans la refondation du système éducatif national. Parmi les sept affaires inscrites à l'ordre du jour, il y a eu l'examen et l'adoption du projet de loi fixant l'organisation du système éducatif en République du Congo, présenté par Luc-Joseph Okio, ministre délégué chargé de la réforme de l'État.

Le ministre délégué Lu Joseph Okio.

Fruit des conclusions des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche, tenus du 25 au 29 janvier 2024 à Brazzaville, le projet de loi fixant l'organisation du système éducatif a pour vocation de remplacer la loi n°25-95 du 17 novembre 1995 portant réorganisation du système éducatif, laquelle modifiait elle-même la loi scolaire du 6 septembre 1990, devenue obsolète.

S'inscrivant dans la continuité des principes fondamentaux du texte précédent, la nouvelle loi introduit toutefois des innovations majeures, adaptées aux exigences contemporaines de performance et d'inclusion. Parmi les réformes les plus emblématiques, figure la réduction de la durée de l'enseignement primaire, désormais fixée à cinq ans au lieu de six. Cette réorganisation s'accompagne de l'institution d'un cours préparatoire unique (Cp), en remplacement du C.p1 et C.p2 (Cours préparatoire première et deuxième années), conformément à l'article 28 du projet. Le texte innove également en rendant obligatoire l'éducation préscolaire, avec un accent particulier sur la troisième année, afin de mieux préparer l'enfant à l'entrée au C.p (Cours préparatoire). Reste à savoir si en milieu rural, le préscolaire sera aussi bien organisé que dans les centres urbains.

On a introduit un contrôle continu en classe de C.m² (Cours moyen deuxième année), pour mettre fin à l'examen final dont l'organisation et le financement relevaient jusque-là de la Dec (Direction des examens et concours). Une mesure saluée comme un pas vers une évaluation plus équitable et mieux intégrée du parcours scolaire de l'élève. Un nouveau diplôme, le C.e.p (Certificat d'études primaires), sanctionnant la fin des études primaires, remplace le Cepe (Certificat d'études primaires élémentaires). Ainsi, on a:

- un cycle préscolaire de trois ans;
- et un cycle primaire de cinq ans, sanctionné par le C.e.p.

Dans l'enseignement secondaire général, les deux cycles sont maintenus:

- un premier cycle de quatre ans (collège), sanctionné par le B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle);
- et un second cycle de trois ans (lycée), couronné par le baccalauréat.

Les conditions d'accès aux différents cycles demeurent inchangées, garantissant ainsi la cohérence du parcours académique. Soit un total de 15 ans d'études, du préscolaire au secondaire, bouclés à l'âge de 18 ans, la majorité légale.

L'enseignement technique est structuré sur des bases comparables, tandis que le B.t.s (Brevet de technicien supérieur) est consacré comme diplôme d'État. Dans l'enseignement supérieur, le système international L.m.d (Licence-master-doctorat), déjà en vigueur à l'Université Marien Ngouabi, est étendu à l'ensemble des établissements du pays.

Au-delà des aspects pédagogiques, la loi proposée renforce la formation à une citoyenneté responsable, pacifique et patriote, tout en clarifiant les relations de l'État avec les partenaires publics, privés, techniques et financiers. Elle définit également un cadre légal pour les cantines scolaires et consacre la création d'un nouvel organe stratégique: le Haut-conseil de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche, placé sous l'autorité du Premier ministre, chef du gouvernement.

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU
(Sur la base du compte-rendu du Conseil des ministres)

Portrait

Dieudonné Diabatantou, l'architecte discret des politiques économiques congolaises

Né à Brazzaville, le 21 septembre 1950, Dieudonné Diabatantou a compté parmi les figures discrètes mais décisives de la planification économique congolais. Formé à Bucarest puis à Moscou, artisan des premiers outils de gestion macro-économique et du premier plan quinquennal (1982-1986), négociateur dans les années d'ajustement structurel, il fut aussi secrétaire d'État au plan (1991-1992) et député de Mindouli (1993-1997).

Une formation forgée par l'histoire et l'international

Élevé à Brazzaville dans un environnement familial imprégné de culture politique et syndicale, Dieudonné Diabatantou est très tôt confronté aux débats et tensions de l'après indépendance. Son père, Julien Boukambou, militant syndical reconnu, joue un rôle structurant dans cette formation intellectuelle. Scolarisé dans les écoles publiques de Poto-Poto, il poursuit ensuite son enseignement secondaire au Collège catholique Chaminade puis au Lycée Pierre Savorgnan-de-Brazza.

Adolescent lors des soulèvements populaires d'août 1963, il est témoin direct d'une séquence fondatrice du Congo contemporain. Cette expérience nourrit durablement sa réflexion et explique son investissement ultérieur dans l'analyse et la restitution de cette période à travers plusieurs écrits. Après une année consacrée à l'apprentissage des langues étrangères au C.e.s.b (Centre d'études supérieures de Brazzaville), il poursuit des études économiques à l'étranger. Il intègre l'Université de Bucarest, puis rejoint Moscou où il se forme à l'Institut de la statistique et des études économiques. En 1977, il y obtient une maîtrise en sciences économiques.

Réformes, transition politique et engagement culturels

De retour au Congo à la fin des années 1970, Dieudonné Diabatantou rejoint le Centre national des statistiques et des études économiques. Il participe à la mise en place des premiers instruments de pilotage macroéconomique, dont la comptabilité nationale. En 1978, il devient responsable du service des investissements au Ministère de l'industrie. L'année suivante, il prend la tête du service chargé de la prévision économique et de la définition des politiques économique au Ministère du plan.

En 1981, il contribue à l'élaboration du premier plan quinquennal de développement (1982-1986) et supervise le volet consacré à l'encadrement macroéconomique. Nommé secrétaire général au plan en 1985, il devient directeur général de l'économie en 1990, avant d'être appelé aux fonctions de secrétaire d'État au plan dans le gouvernement de transition (1991 et 1992) dirigé par le Premier ministre André Milongo.

De l'ajustement structurel aux réformes de transition

À partir de 1985, Dieudonné Diabatantou représente le Congo dans de nombreux forums économiques internationaux (Udeac, Ceeac). Il participe aux échanges avec le F.m.i (Fonds monétaire international) et la Banque mondiale et prend part, en 1986, aux discussions sur la restructuration de la dette congolaise au sein du Club de Paris et du Club de Londres. Parallèlement, il coordonne le programme d'ajustement structurel et assure le secrétariat du groupe de pilotage placé sous l'autorité du Premier ministre. Son action est reconnue par l'attribution, en 1986, du grade de chevalier de l'Ordre du mérite congolais.

Dieudonné Diabantantou.

Lors de la Conférence nationale souveraine de 1991, il préside la sous-commission consacrée aux finances publiques et à l'ajustement structurel. Il contribue à la définition du programme de stabilisation économique et à l'élaboration d'un nouveau code des investissements.

Vivre l'État, la scène et la mémoire

Élu à l'Assemblée nationale lors du scrutin législatif de 1993, Dieudonné Diabatantou représente la première circonscription de Mindouli jusqu'en 1997. Cette expérience parlementaire s'inscrit dans un parcours plus large de service public qu'il conjugue avec une implication constante dans la vie culturelle. Ainsi, dès la fin des années 1970, il s'engage comme acteur et musicien au sein de la Troupe artistique Ngunga, affirmant un intérêt durable pour la création et l'expression scénique.

Sur le plan personnel, il épouse, en 1982, Martine Mouanga, originaire de Brazzaville. De cette union naissent sept enfants: Mouanga, Nsayi, Mikembi, Kitoko, Kani, Yoba et Fétia. Installée en France à partir de 2012, la famille intègre un nouvel espace de vie et de travail.

Oncle paternel du réalisateur cinématographique Hassim Tall Boukambou, producteur des documentaires révolutionnaires, Dieudonné Diabatantou poursuit par ailleurs une activité d'écriture. Il publie régulièrement dans la presse congolaise (Le Flambeau, La Rue Meurt, L'Horizon Africain, La Semaine Africaine), et française (Libération, Club de Mediapart, Afrik.com). Il collabore également avec des chercheurs, afin de contribuer à la reconstitution de l'histoire sociale et politique du Congo-Brazzaville. Ce travail s'appuie en particulier sur les récits et les archives laissés par son père, le syndicaliste Julien Boukambou (avril 1917-août 1994), figure marquante de la lutte pour l'indépendance du Congo, un des leaders du soulèvement populaire des 13,14 et 15 août 1963 qui provoqua la démission du Président Fulbert Youlou, initiateur, avec Abel Thauley Nganga, de l'U.j.c (Union de la jeunesse congolaise) et co-fondateur de la C.s.c (Confédération syndicale congolaise).

Roland KOULOUNGOU

Former pour un monde incertain: repenser l'école à l'ère de la révolution numérique

De Paris à Brazzaville, la question éducative n'oppose plus le Nord et le Sud: elle engage désormais un choix commun de civilisation. La révolution numérique n'est plus une promesse lointaine. Intelligence artificielle, automatisation, plateformes numériques, transition écologique et recomposition géopolitique redéfinissent en profondeur le travail, la production et les rapports sociaux. Dans ce contexte de mutations accélérées, une évidence s'impose aussi bien en France qu'au Congo-Brazzaville: nos systèmes éducatifs peinent encore à préparer efficacement les jeunes aux métiers et aux compétences de demain.

Contrairement à une idée largement répandue, cette problématique n'est pas propre aux pays africains. Elle traverse également les sociétés occidentales, confrontées à la perte de sens des apprentissages, à l'obsolescence rapide des compétences et à l'érosion de la promesse d'ascension sociale par l'école. L'éducation devient ainsi un enjeu global, appelant des réponses renouvelées, partagées et audacieuses.

Une crise éducative aux visages multiples

En Afrique, et notamment au Congo-Brazzaville, la crise éducative se manifeste par un décalage persistant entre formation et emploi, un chômage élevé des jeunes diplômés et une faible reconnaissance de l'enseignement technique et professionnel. L'école continue trop souvent de former pour des emplois administratifs rares, alors même que l'économie réelle évolue vers des besoins nouveaux. En France, malgré un système plus structuré et mieux financé, les difficultés sont d'une autre nature mais tout aussi préoccupantes: décrochage scolaire, inégalités territoriales, orientation subie et sentiment croissant que l'école ne garantit plus l'insertion ni la mobilité sociale. Dans les deux cas, le constat est similaire: former pour des carrières linéaires et prédictibles n'est plus adapté à un monde marqué par l'incertitude et l'innovation permanente.

Ce que change réellement la quatrième révolution industrielle

La quatrième révolution industrielle ne se limite pas à la numérisation des outils. Elle transforme en profondeur la nature du travail. Les métiers de demain seront hybrides, évolutifs, souvent transversaux, combinant compétences techniques, créatives et relationnelles. Certains n'existent pas encore. Dans ce contexte, l'enjeu central de l'éducation n'est plus seulement la transmission de savoirs, mais la capacité à:

- apprendre tout au long de la vie;
- s'adapter à des environnements changeants;
- collaborer avec des technologies intelligentes;
- exercer un esprit critique face à l'abondance informationnelle.

Ce sont désormais ces aptitudes qui déterminent la compétitivité des nations, indépendamment de leur niveau de richesse.

Par Charles Abel Kombo.

S'inspirer sans copier: vers une convergence des modèles éducatifs

Les expériences menées en Europe et en Asie montrent que les systèmes éducatifs les plus performants sont ceux qui ont su évoluer vers une logique d'écosystème. Ils valorisent l'apprentissage par projet, l'interdisciplinarité, l'alternance, le numérique et la formation continue. Pour la France comme pour l'Afrique, plusieurs orientations apparaissent essentielles:

- passer d'une école des diplômes à une école des compétences;
- intégrer le numérique comme culture et non comme simple outil;
- renforcer les liens entre école, université, entreprises et société;
- revaloriser l'enseignement technique et professionnel;
- investir durablement dans la formation et la reconnaissance des enseignants.

Il ne s'agit pas de copier des modèles étrangers, mais de construire des systèmes éducatifs capables de répondre aux réalités économiques, sociales et culturelles propres à chaque pays.

L'Afrique face à une opportunité historique

Souvent perçue sous l'angle du retard, l'Afrique dispose pourtant d'un atout stratégique majeur: sa jeunesse. Moins enfermée dans des structures rigides, elle peut expérimenter des modèles éducatifs plus flexibles, plus numériques et plus connectés aux besoins locaux.

Au Congo-Brazzaville, l'éducation pourrait devenir un levier décisif dans des secteurs clés: agriculture intelligente, énergies renouvelables, économie numérique, santé, industries culturelles et créatives. Encore faut-il que l'école cesse d'être uniquement un instrument de reproduction sociale pour devenir un moteur d'innovation et d'émancipation.

Un choix de civilisation

Au fond, la question éducative dépasse largement les frontières nationales. Elle pose une interrogation universelle: quelle place voulons-nous donner à l'humain dans un monde de plus en plus dominé par la technologie? Somme toute, l'histoire jugera notre capacité collective à faire ce choix maintenant. Car dans le monde numérique qui s'installe, ce ne sont pas les pays les plus riches qui domineront, mais ceux qui auront le mieux formé leurs citoyens. Et si l'horizon temporel s'impose inéluctablement aux nations averties, c'est pour les alerter d'un rendez-vous décisif: préparer les futurs champions, créateurs et offreurs de compétences, plutôt que de produire des générations de simples demandeurs d'emplois.

Charles Abel KOMBO
Economiste-Enseignant et Observateur des politiques publiques.

Can de handball séniors hommes Rwanda 2026

Les Diables-Rouges éliminés au premier tour, après la défaite face au Maroc

Les Diables-Rouges ont été éliminés à l'issue du premier tour, après la défaite qu'ils ont concédée face au Maroc (31-39), le samedi 24 janvier dernier, à Kigali. Ils ont dû se contenter du match de classement, «le koubitsitsi», en battant le Kenya (37-26). Le mardi 28 janvier, ils ont joué contre le Bénin. Les pays qualifiés au deuxième tour sont l'Egypte, le Nigéria, l'Algérie, l'Angola, la Tunisie, le Cap-Vert, le Maroc et la Guinée-Conakry. La finale est prévue le samedi 31 janvier.

Diables-Rouges handball seniors hommes.

La présidente de la Fécohand congratulant le meilleur joueur du match.

La 27ème édition de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) de handball seniors hommes Rwanda 2026 a démarré le mercredi 21 janvier 2026, à Kigali, la capitale rwandaise. Le coup d'envoi de la compétition panafricaine était donné par le ministre rwandais des sports, en présence du président de la Cahb (Confédération africaine de handball), le Dr Aremou Mansourou, des présidents de fédérations sportives venus des pays participants et de plusieurs invités de marque. Au total, 16 Nations ont pris part au premier tour de cette 27ème Can de handball masculin (Tunisie, Cap-Vert, Maroc, Cameroun, Guinée, Gabon, Uganda, Angola, Benin, Kenya, Algérie, Zambie, Nigeria, Egypte, Congo et Rwanda).

Durant le premier tour, les Diables-Rouges ont livré trois rencontres dont une victoire et deux défaites. Pour le premier match, ils avaient été tenus en échec par le Cap-Vert, vice-champion de 2024 (28-34). Il faut dire que les Congolais n'ont pas disposé d'une bonne période de préparation à cette compétition. Ils ne se sont entraînés que pendant dix jours, sans livrer de matches amicaux, avant de s'envoler pour Kigali. Les Cap-verdiens ont préparé la compétition depuis 6 mois, avec des stages à l'extérieur de leur pays.

Malgré tout, les Diables-Rouges se sont réveillés à leur deuxième match, le jeudi 22 janvier, en battant le Bénin (26-22). Les Congolais ont démontré une prestation solide, marquée par l'engagement, la discipline tactique et un collectif conquérant. Le meilleur joueur de ce match est d'ailleurs un Congolais, Naal Liam (n°47). Mais, contre le Maroc, ils ont courbé l'échine, le samedi 24 janvier. Comme quoi, on peut bien faire, mais il faut prendre la préparation au sérieux, lors des compétitions internationales.

Luze Ernest BAKALA

Ligue départementale de volleyball de Brazzaville

Relance des activités de la saison sportive 2025-2026, avec Blaise Ngamba

Le bureau exécutif de la Ligue départementale de volleyball de Brazzaville a tenu, dimanche 25 janvier 2026, dans un hôtel de la place, sa première réunion de prise de contact de l'année, sous le patronage du quatrième vice-président, Blaise Ngamba, qui, désormais, pilotera cette ligue jusqu'à la fin du mandat, en lieu et place du président Antoine Rodriguès Zinga, qui s'est rendu en France, pour une formation de carrière administrative.

Blaise Ngamba.

Au cours de leur première réunion de l'année, les membres du bureau exécutif de la Ligue départementale de volleyball de Brazzaville ont abordé plusieurs points: l'adoption du bilan d'activité de la saison sportive 2025-2026; du budget provisionnel de la saison sportive en cours qui s'élève à la somme 5.350.200Frs Cfa; du chronogramme des activités de la saison et la recherche des sponsors.

A l'issue de cette réunion, Blaise Ngamba a livré ses impressions à la presse, en ces termes: *«Je suis fier d'assumer ces fonctions, car nous sommes restés pendant 15 ans vice-président de cette ligue. Je suis donc parmi les plus anciens. C'est une tâche normale que nous devons assumer dans la continuité du programme qu'a laissé le président Zinga, qui a abattu un grand travail. Nous avons travaillé tous ensemble pour le développement de notre volleyball. Aux équipes de se tenir prêtes, afin que nous commencions le championnat, au grand bonheur de tous. Nous allons convoquer une réunion élargie avec les équipes, ce samedi 31 janvier 2026, à l'Hôtel Saphir, pour arrondir les angles, afin que le championnat commence».*

Luze Ernest BAKALA

C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais)

Vers la tenue imminente de l'assemblée générale élective

La cérémonie de vœux par le Mouvement olympique congolais au président du C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais), Raymond Ibata, samedi 17 janvier 2026, au siège du comité à Brazzaville, a été l'occasion pour le secrétaire général par intérim, Jean-Baptiste Ossé, de faire savoir que l'assemblée générale élective du C.n.o.s.c aura lieu avant la fin du premier trimestre de cette année 2026. Etaient présents le directeur général des sports, Jean-Robert Bindélé, le conseiller aux sports Pascal Akouala Goelot, troisième vice-président, les membres du bureau du C.n.o.s.c, les présidents et secrétaires généraux des fédérations sportives nationales, les présidents des associations affiliées au C.n.o.s.c, etc.

Le-president-du-C.n.o.s.c-Raymond-Ibata-assis-avec-les-membres-du-bureau.jpg

Jean-Robert Bindele à gauche pendant la cérémonie.

Très sobre mais chargée de symboles, la cérémonie de présentation de vœux du président du C.n.o.s.c a démarré par l'observation d'une minute de silence en mémoire des membres décédés au cours de l'année, à l'exemple du secrétaire général Jean-Paul Ngaloua. S'exprimant au nom de l'ensemble de la famille olympique, Auguste Nkounkou, directeur de cabinet du président du C.n.o.s.c, a parlé des grands événements sportifs auxquels le Congo va participer comme les premiers Jeux olympiques de la jeunesse (J.o.j) qui auront lieu du 31 octobre au 13 novembre 2026, à Dakar, au Sénégal, sous le thème: *«L'Afrique accueille, Dakar célèbre».* 4.500 jeunes athlètes de 14 à 18 ans, répartis sur trois sites (Dakar, Diamniadio, Saly) y prennent part.

Auguste Nkounkou a poursuivi son mot en rassurant le président du C.n.o.s.c, Raymond Ibata, de la disponibilité de l'ensemble des membres du Mouvement olympique congolais à l'accompagner dans la réalisation de son programme d'éducation olympique pour tous, en vue de la *«consolidation de la capacité d'accueil, de préparation et de réalisation des événements sportifs».*

En guise de réponse, le président Raymond Ibata, visiblement ému, a simplement dit merci de tout cœur pour cette marque de sympathie et promis de continuer à travailler pour le dynamisme du Mouvement olympique.

Luze Ernest BAKALA

Tournoi interscolaire de basketball de Brazzaville

Akéra basketball elite institute, champion

Les joueurs d' Akéra basket-ball

La première édition du Tournoi interscolaire de basketball de Brazzaville s'est tenue du 10 au 25 janvier 2026. Elle a réuni huit établissements scolaires, dans l'objectif de redynamiser la pratique du sport en milieu scolaire et universitaire, tout en créant un pont durable avec le sport de haut niveau. Initiée par l'Association Brazza basket show, ce tournoi a bénéficié de l'appui institutionnel du Secrétariat général de l'Office national des sports scolaires et universitaires, de la Fécoket (Fédération congolaise de basketball) et de la Ligue départementale de basketball de Brazzaville.

La finale s'est jouée dimanche 25 janvier au Gymnase Maxime Matsima, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Parmi les personnalités qui y ont assisté, figuraient Jean-Luc Mouthou, ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Fabrice Makaya, président de la Fécoket, ainsi que Landry Claude Bernard Mbéré, président de la Ligue départementale de basketball de Brazzaville. Huit écoles ont pris part à cette première édition: le Complexe scolaire Rémo, l'École américaine de Brazzaville; l'École canadienne; l'Institut Saint-Béni, le Centre scolaire Allegra, l'École internationale chinoise, l'Etablissement Akera et l'École militaire préparatoire général Leclerc.

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU

GLOBAL DEVELOPPEMENT SA
PILIER DE L'INDUSTRIE CONGOLAISE DEPUIS 23 ANS
EXPLOREZ CE QUE L'INNOVATION AGRO-ALIMENTAIRE À DE MEILLEUR !
GLOBALINE
PÉTILLANTE
06 698 12 84
www.globaldeveloppement.net
Globaline Eau
MADE IN CONGO

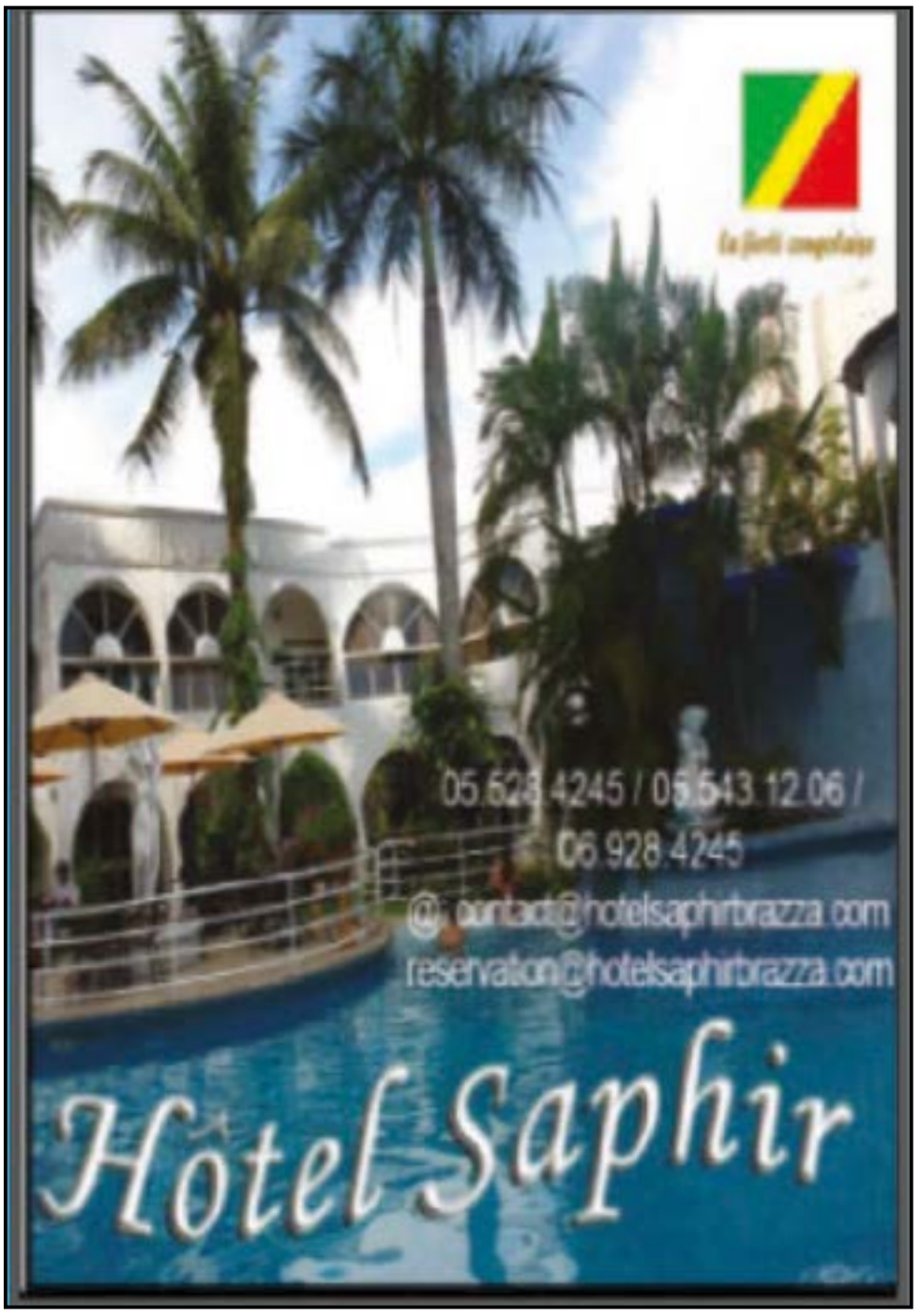
05 623 4245 / 05 643 12 06 /
06 928 4245
contact@hotelsaphirbrazza.com
reservation@hotelsaphirbrazza.com
Hotel Saphir

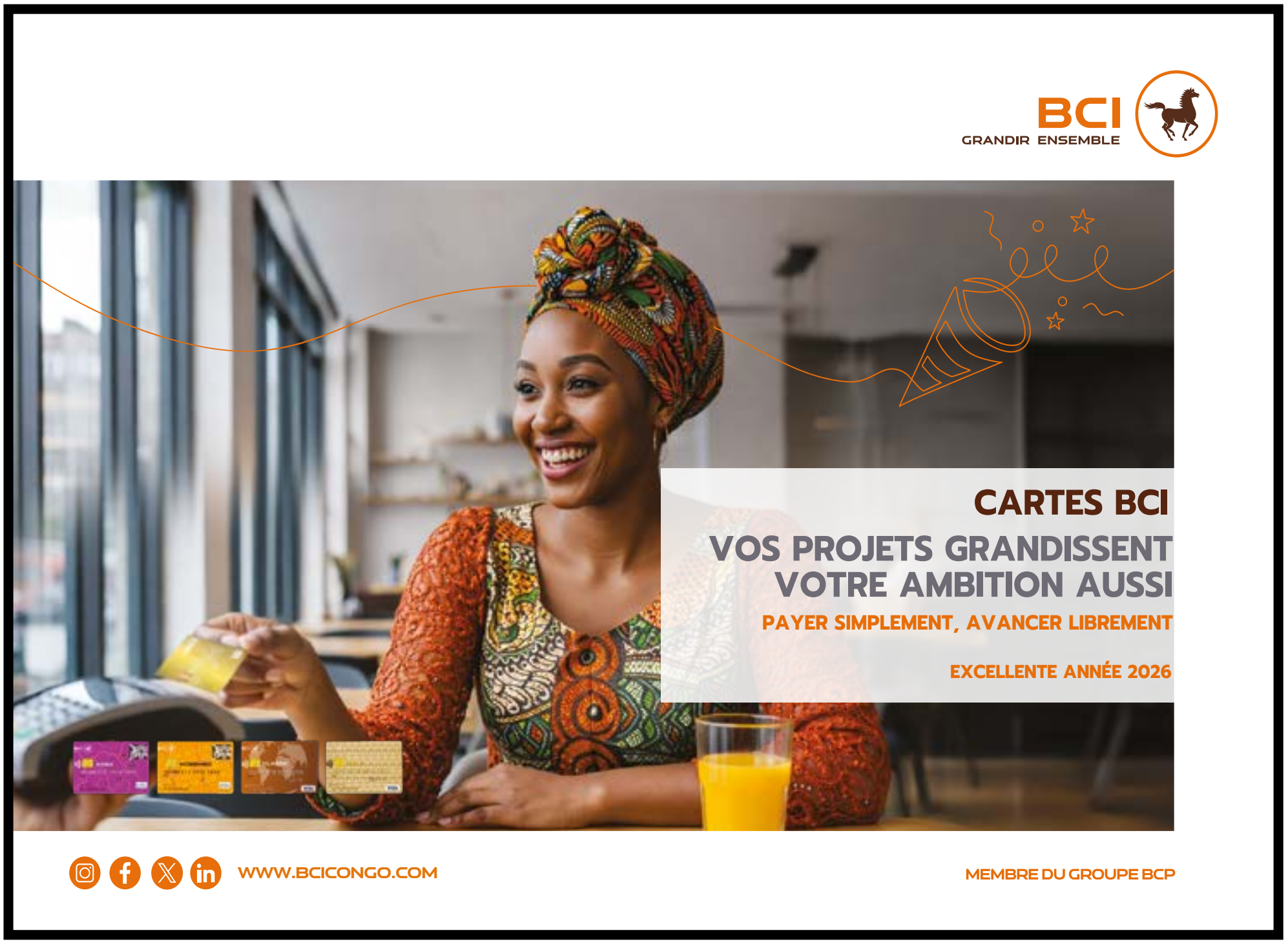
BCI
GRANDIR ENSEMBLE
CARTES BCI
VOS PROJETS GRANDISSENT
VOTRE AMBITION AUSSI
PAYER SIMPLEMENT, AVANCER LIBREMENT
EXCELLENTE ANNÉE 2026
WWW.BCICONGO.COM
MEMBRE DU GROUPE BCP